

A l'attention des membres du conseil maritime de façade NAMO
pour sa séance du 11 janvier 2023

Projet de stratégie nationale mer et littoral (SNML) 2023-2029 Appel à contributions des membres du CMF

PJ :

- Bilan de la SNML 2017-2023
- Document de travail SNML 2
- Trame pour les contributions

Contexte

La stratégie nationale pour la mer et le littoral fixe le cadre national de référence pour les politiques publiques relatives à la mer et au littoral, qui est ensuite décliné au travers des documents stratégiques de façade.

La 1ère SNML a été adoptée par décret le 23 février 2017, pour une durée de 6 ans. Le Secrétaire d'État à la mer a donc lancé les travaux pour sa révision, afin de fixer pour les prochaines années (2023-2029), les grandes orientations de la politique maritime française, au travers d'une nouvelle stratégie dont l'adoption est envisagée à l'été 2023.

Les défis à relever sont majeurs, qu'il s'agisse du déploiement de l'éolien en mer, de l'accompagnement des transitions du secteur de la pêche et des activités maritimes, des ambitions de protection de nos écosystèmes marins, de l'adaptation et de la pérennisation de nos infrastructures portuaires, de l'adaptation et de la résilience des territoires littoraux face au réchauffement climatique ou encore de leur attractivité. La SNML porte également une vision transversale et intégrée des politiques publiques marines et terrestres.

Proposition de contribution des membres du CMF

Il est proposé aux membres du conseil maritime de façade de contribuer à ces travaux, de manière prospective et synthétique selon le calendrier suivant :

- en **transmettant une contribution pour l'élaboration du projet, idéalement d'ici le 23 janvier 2023 ;**
- en complétant cette première contribution lors de la consultation formelle qui s'ouvrira au printemps 2023.

En support à ces travaux sont mis à disposition les documents suivants :

- le bilan de la 1ère SNML, établi par le CEREMA qui montre que celle-ci a donné une vision d'avenir qui a largement été confortée par la suite ;
- le document de travail préparatoire pour la préfiguration de la future SNML.

Les contributions du CMF permettront d'enrichir, de faire évoluer ou de préciser cette future stratégie, qu'il s'agisse des priorités identifiées ou des moyens d'y parvenir.

Afin de faciliter le traitement et la synthèse des propositions, il est souhaité que les contributions s'inscrivent dans la trame, sous format tableau, ci-jointe et soient adressées par courriel à : cmfnamo@developpement-durable.gouv.fr.

Le conseil maritime de façade du 11 janvier, à Brest, constituera un premier moment de partage.

Il est proposé de **mobiliser la commission permanente renouvelée pour structurer une synthèse des contributions de la façade**, qui sera transmise par les Préfets coordonnateurs à la DGAMPA mi février 2023.